

Cher-e camarade,

Le Centre de gestion a proposé de tenir une réunion des CAP le 14 mai 2020, les membres de chaque CAP étaient en partie présents (1 par syndicat) et en partie en visio-conférence afin d'assurer le quorum pour pouvoir prendre des décisions.

Tu trouveras donc ci-dessous le compte rendu des réunions et la déclaration de la CGT (Fabrice en A; David en B; Nadège en C). FO en a aussi fait une.

Prends soin de toi et de ta famille.

Bien fraternellement

Le collectif des élus CGT

COMPTE RENDU DES CAP DU 14 MAI 2020

Catégorie A

Sur les 25 dossiers d'avancement de grade présentés par 19 collectivités ou établissements: 3 (hors classe) étaient non recevables.

Il y a eu 1 demande de détachement au 15/12/19 qui a mis 4 mois 1/2 pour arriver au CdG, on ne pouvait que s'interroger si le confinement n'avait pas démarré avant à Hénin-Beaumont.

Catégorie B

La CAP B a examiné 72 dossiers de demandes d'avancements de grade présentés par 25 collectivités différentes. 1 dossier était non recevable.

La demande de détachement au 01/11/19 a mis 8 mois 1/2 pour arriver au CdG, le confinement a vraiment démarré très tôt à Hénin-Beaumont.

Catégorie C

Sur les 520 dossiers d'avancement de grade émanant de 109 collectivités, 2 dossiers ont reçu un avis défavorable (Locon et Estrées-Cauchy, conditions d'ancienneté non remplies). Le CdG proposait que 3 dossiers dont les agents rempliraient les conditions en 2021 (1 CCAS Lillers, 2 Saint-Omer) soient renvoyés à la réunion de décembre, les élus CGT ont proposé d'en ajouter 4 autres (Noyelle-Vion; Tilloy-les-Mofflaines; Leforest; Eden 62) --> *avis favorable*

Sur les 159 dossiers de promotion interne agent de maîtrise présentés par 46 collectivités et établissements, 2 étaient non recevables et 2, sur proposition de la CGT, ont été reportés à la session de décembre.

Les élus CGT sont intervenus à nouveau pour souligner le nombre important de réinscriptions sur la liste de promotion interne «agent de maîtrise»: 48 à CABBALR (27 nouveaux dossiers favorables); 27 à Bruay-La Buisserie (15 nouveaux dossiers), au total 95 réinscriptions. Les agents sont présentés mais les postes ne sont pas créés.

2 dossiers de demande de disponibilité ont reçu un avis favorable. De même pour les 4 dossiers de détachement qui ont confirmé vu le délai d'envoi au CdG qu'à Hénin-Beaumont le confinement a eu lieu bien avant le mois de mars 2020. Les 7 mises à disposition ont reçu un avis favorable.

Sur le 6 prorogations de stage: 2 étaient hors délais, toutes ont reçu un avis défavorable.

Révision de l'entretien professionnel (notre camarade Paul de Calonne-Ricouart): avis favorable à la majorité (seule FO n'a pas voté pour)

5 demandes de licenciement pour inaptitude définitive et absolue à toutes fonctions: Les élus CGT ont, une nouvelle fois, fait remarquer le grand nombre de licenciements qui touchent des femmes souvent à temps non complet (Ircantec) travaillant dans les services à la personne. La CGT revendique la reconnaissance de la pénibilité de ces métiers.

DECLARATION DES ELUS CGT AUX CAP DU 14 MAI 2020

Il semble aujourd'hui bien loin, le temps où le chef de l'État s'emportait contre « le pognon de dingue » placé dans les minima sociaux et les dépenses de santé. Avec la crise, la santé n'a pas de prix. Le gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour sauver des vies, quoi qu'il en coûte ». Ou encore « Il est des biens et services qui doivent être placés en dehors des lois du marché », le tournant budgétaire semble, lui, bien en marche.

Edouard Philippe annonce une prime de 150 euros par ménage au RSA, 100 euros de plus par enfant, une Aide exceptionnelle de solidarité sera octroyée pour plus de quatre millions de foyers. Cette « aide exceptionnelle de solidarité », qui coûtera près d'un milliard d'euros à l'État, vise à répondre aux conséquences de la crise épidémique et du confinement sur les budgets des ménages les plus modestes, a insisté Olivier Véran, ministre de la Santé.

La crise sanitaire met à nu de manière criante le fait que les travailleurs des secteurs essentiels sont indispensables au bon fonctionnement de la société, à l'instar des soignants, des caissières, des travailleurs du transport, du nettoyage, mais qui sont aussi ceux qui sont les plus méprisés et précarisés par le gouvernement et le patronat.

Les dernières études estiment à 9,3 millions le nombre de Français qui vivent sous le seuil de pauvreté. Migrants, retraités, personnes sans emploi ou à temps partiel, des travailleurs pauvres : des profils qui sont directement touchés et qui tentent de survivre malgré une situation qui ne cesse d'empirer.

Les conditions de vie de certains des agents de la fonction publique ne s'améliorent pas avec le temps. Ce que dénoncent de nombreux fonctionnaires, c'est la durée du gel de la valeur du point d'indice cela fait maintenant neuf ans qu'elle n'a pas évolué.



Seuls quelques-uns ont vu leur salaire augmenter de quelques euros à l'occasion d'un changement d'échelon, une promotion ou un changement de poste, durant cette période.

Parallèlement à cette stagnation, de nombreux fonctionnaires dénoncent l'augmentation des charges et du coût de la vie et une diminution de leur salaire net. L'augmentation prévue pour les catégories B et C est tellement ridicule qu'elle ne mérite même pas qu'on s'y attarde. La proposition de revalorisation des fins de carrière est tout autant affligeante !

La CGT exige du gouvernement de véritables mesures prenant en compte les revendications des personnels et permettant de remédier à la paupérisation croissante de ces derniers. A savoir :

- Une revalorisation substantielle et immédiate du point d'indice bloqué depuis le 1er juillet 2010, intégrant la perte du pouvoir d'achat liée à l'inflation, est nécessaire.
- Une augmentation immédiate de 400 euros pour toutes et tous serait un minimum.
- L'ensemble des primes et indemnités doit également être intégré à la rémunération principale des fonctionnaires.
- Des grilles salariales réévaluées sans le critère subjectif du mérite

C'est à ces conditions que l'on pourra envisager un monde d'après vraiment différent.

La CGT invite les personnels des collectivités et des établissements publics locaux à se rassembler et à agir ensemble pour que des réponses concrètes et urgentes soient apportées à ces légitimes revendications.

Prochaine réunion des CAP : 11 JUIN 2020 (avec promotion interne)

CSD-CGT services publics 62 - 80 avenue du 4 septembre 62300 LENS
tél : 09 79 71 67 34 - courriel : csdcgt62@gmail.com - site : csdcgt62.fr - Facebook